

Question de vocabulaire

Le vocabulaire que l'on emploie n'est pas innocent... il peut trahir des intentions jusque-là bien dissimulées. Ainsi, certaine note interne de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie semble oublier que nous ne sommes à son égard que de simples **assurés** ; elle envisage de «construire de nouvelles offres de services différenciées et dédiées à certaines catégories de publics. A cet effet des parcours clients, concernant les 3 publics, seront élaborés et livrés aux organismes : un compte **client assuré**, un compte **client professionnel de santé** et un **compte client employeur** »...

La « marchandisation » de la santé serait-elle déjà en marche ?